

COMMISSION DE STATISTIQUE
et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Rapport
sur la cinquante-quatrième réunion plénière

(Paris, 13-15 juin 2006)



NATIONS UNIES

COMMISSION DE STATISTIQUE
et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Rapport
sur la cinquante-quatrième réunion plénière

(Paris, 13-15 juin 2006)



NATIONS UNIES
Genève, 2006

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	1
A. Participation	1
B. Ordre du jour et procédure	1
C. Déclarations liminaires	1
II. RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE	2
A. Session de février 2006 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	2
B. Session de mars 2006 de la Commission de statistique de l'ONU	2
III. COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE	3
A. Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs	3
<i>Décision de la Conférence</i>	4
B. Marche à suivre pour l'établissement et l'adoption de normes et de recommandations par la Conférence et son Bureau	4
<i>Décision de la Conférence</i>	4
C. Coopération technique	4
<i>Décision de la Conférence</i>	4
D. Examen approfondi des statistiques de la criminalité	4
IV. RAPPORTS D'ACTIVITÉ, POUR INFORMATION	5
A. Rapports d'activité des équipes de spécialistes relevant de la Conférence	5
B. Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2005 et projets pour 2006	6
C. Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son Bureau	6
D. Édition 2006 de la base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée Présentation intégrée)	6

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
V. LIGNES DIRECTRICES ET PRINCIPES DE BASE POUR ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ ET L'ACCÈS AUX MICRODONNÉES	6
<i>Décision de la Conférence</i>	7
VI. SÉMINAIRE SUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS.....	7
<i>Première partie: fonction et utilisation des recensements</i>	8
<i>Deuxième partie: Conception et caractéristiques essentielles des recensements</i>	9
<i>Troisième partie: Défis à relever dans la gestion et la réalisation des recensements</i>	10
<i>Observations finales</i>	11
VII. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE POUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS DE 2010	12
<i>Décision de la Conférence</i>	12
VIII. SÉMINAIRE SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LA FORMATION.....	13
<i>Première partie: Les ressources humaines, principale composante de l'office moderne de statistique; formation professionnelle des salariés</i>	13
<i>Deuxième partie: Rôle que doit jouer le service de statistique dans l'éducation du public et la préparation des futurs producteurs et utilisateurs de statistiques</i>	16
<i>Troisième partie: formation en statistique au niveau international afin d'améliorer la qualité des statistiques et des activités de formation</i>	17
Conclusions du séminaire sur les ressources humaines et la formation.....	17
IX. CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE	18
X. QUESTIONS DIVERSES.....	19

I. INTRODUCTION

A. Participation

1. La Conférence des statisticiens européens a tenu sa cinquante-quatrième réunion plénière à Paris, à l'Union internationale des chemins de fer-Patrimoine (UICP). Y ont participé des représentants des pays suivants: Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République du Monténégro, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan et Ukraine.
2. Des représentants de la Commission européenne (Eurostat) ont assisté à la réunion.
3. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et la Division de statistique de l'ONU étaient représentés, de même que les institutions spécialisées et organisations intergouvernementales suivantes: Association européenne de libre-échange (AELE), Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Banque des règlements internationaux (BRI), Bureau international du Travail (BIT), Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale.
4. M^{me} Katherine Wallman (États-Unis) a présidé la réunion.
5. M. Dennis Trewin (Australie), M^{me} Heli Jeskanen-Sundström (Finlande), M. Luigi Biggeri (Italie), M^{me} Aija Zigure (Lettonie), M. Vladimir Sokolin (Fédération de Russie) et M^{me} Irena Krizman (Slovénie) ont assumé les fonctions de vice-présidents.

B. Ordre du jour et procédure

6. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/69 et Add.1) a été adopté.

C. Déclarations liminaires

7. M^{me} Wallman, Présidente de la Conférence, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants à la cinquante-quatrième réunion plénière. Ses vœux s'adressaient tout particulièrement aux chefs des services nationaux de statistique du Chili et du Pérou qui participaient pour la première fois à la Conférence. M. Belka, Secrétaire exécutif de la CEE, a fait une déclaration le 15 juin 2006. Il s'est déclaré fier de la portée mondiale de la Conférence et a souligné la grande importance que les pays membres de la CEE attachaient aux activités du sous-programme relatif aux statistiques et de la Conférence des statisticiens européens. Il a mis l'accent sur les contributions que les statisticiens pourraient apporter à l'élaboration et au

réexamen éventuel des indicateurs se rapportant aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

II. RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE

A. *Session de février 2006 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe*

Documentation: ECE/CES/2006/1.

8. La Conférence a pris note des questions qui découlaient de la session de février 2006 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et dont elle devrait assurer le suivi. La Conférence:

- i) A pris acte de la réforme de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de la nouvelle structure de gouvernance de la CEE et du rôle du Comité exécutif, ainsi que de leurs incidences sur les activités de la Conférence des statisticiens européens et de la Division de statistique de la CEE;
- ii) A noté que la réduction des ressources humaines de la Division de statistique de la CEE aurait des conséquences sur le programme de statistique de la CEE pour 2006, s'agissant en particulier des travaux sur la base de données macroéconomiques;
- iii) A accueilli favorablement l'évaluation externe de la base de données macroéconomiques et de la base de données statistiques différenciées en fonction du sexe de la Division de statistique de la CEE;
- iv) A souligné combien il importait de maintenir la solide coopération existant entre la CEE, Eurostat, l'OCDE et d'autres organisations internationales; et
- v) A souligné qu'il fallait continuer de renforcer la coopération avec des groupements sous-régionaux de pays et avec d'autres organisations internationales dans la fourniture d'une assistance technique.

B. *Session de mars 2006 de la Commission de statistique de l'ONU*

9. M. Stefan Schweinfest (Division de statistique de l'ONU) a informé les participants à la réunion plénière des principaux résultats de la session de mars 2006 de la Commission de statistique de l'ONU. Il a appelé l'attention sur les points suivants:

- Adoption de la résolution sur le renforcement des capacités statistiques, concernant notamment le suivi des OMD et d'autres objectifs de développement;
- Examen du programme relatif aux statistiques de l'industrie;
- Adoption de la Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique (CITI), Rev.4, et de la Classification centrale des produits (CPC), version 2; et

- Ensemble de principes régissant les travaux des organisations internationales s'occupant de statistiques.

10. La prochaine session de la Commission de statistique de l'ONU marquant le sixième anniversaire de cette Commission se tiendra du 27 février au 2 mars 2007. M. Schweinfest a fait observer qu'une manifestation spéciale aurait lieu dans l'après-midi du 26 février 2007 pour célébrer l'anniversaire de la Commission.

III. COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE

A. *Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs*

Documentation: ECE/CES/2006/2, ECE/CES/2006/2/Add.1, ECE/CES/2006/2/Add.2 et ECE/CES/2006/2/Add.3.

11. La Conférence a pris note des rapports établis par les rapporteurs sur les thèmes suivants:

- Cadres de qualité et lien avec les cadres institutionnels et les principes – rapport de la Suède;
- Statistiques de la mondialisation – rapports du Canada et du Royaume-Uni;
- Statistiques de la santé – rapports des États-Unis et de l'OCDE.

12. L'attention de la Conférence a été appelée sur les questions soulevées et les propositions faites dans les rapports des rapporteurs. Les observations suivantes ont été formulées:

- Mondialisation: il faudrait qu'un organe soit chargé de coordonner les travaux sur les statistiques de la mondialisation; l'accent a été mis sur l'importance des statistiques de la mondialisation au regard des indicateurs économiques;
- Cadres de qualité: la coordination des nombreuses activités internationales exécutées dans ce domaine devrait être confiée à un organe de liaison;
- Statistiques de la santé:
 - Dans la mise à jour de la Classification internationale type des professions (CITP), les professions de santé constituent une des priorités; or la correspondance entre d'autres classifications statistiques et les classifications du secteur médical pose des problèmes que la version révisée de la CITP devrait s'attacher à résoudre;
 - Il faudrait clarifier le rôle du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé et la coordination de ses travaux avec ceux d'autres groupes s'occupant des statistiques de la santé (par exemple l'Équipe spéciale de la mesure de l'état de santé, autrement dit «l'initiative de Budapest»).

13. La Conférence a jugé nécessaire d'examiner périodiquement les domaines prioritaires de la statistique faisant l'objet de nombreux travaux. Les rapports des rapporteurs devraient être davantage orientés vers l'action et présenter à la Conférence des recommandations relatives aux mesures complémentaires à prendre afin que cette dernière y donne suite.

Décision de la Conférence

14. Le Bureau devrait, lors d'une réunion future, examiner les activités de coordination des statistiques de la santé et étudier la nécessité de créer un organe pour coordonner les travaux sur les statistiques de la mondialisation.

B. Marche à suivre pour l'établissement et l'adoption de normes et de recommandations par la Conférence et son Bureau

Documentation: ECE/CES/2006/37/Rev.1.

Décision de la Conférence

15. La Conférence a approuvé la marche à suivre pour l'élaboration et l'adoption de divers produits (normes, recommandations, manuels, meilleures pratiques, par exemple) dont il est question dans le document ECE/CES/2006/37/Rev.1.

C. Coopération technique

Documentation: ECE/CES/2006/3.

16. La Conférence a pris note des propositions visant à coordonner les activités de coopération technique dans la région de la CEE, que le secrétariat de la CEE avait élaborées en concertation avec Eurostat et le Comité de statistique de la CEI, et que le Bureau de la Conférence avait approuvées en février 2006. Une modification a été apportée à l'alinéa *i* du paragraphe 7 du document correspondant de façon à ajouter la France, la Norvège et l'AELE à la liste des donateurs internationaux.

Décision de la Conférence

17. La Conférence a approuvé la stratégie visant à coordonner les activités de coopération technique dans la région de la CEE, décrite dans le document ECE/CES/2006/3, y compris la modification apportée à l'alinéa *i* du paragraphe 7 de ce document.

D. Examen approfondi des statistiques de la criminalité

Documentation: ECE/CES/2006/5 et ECE/CES/2006/7.

18. La Conférence a examiné la question des statistiques de la justice et de la criminalité sur la base des rapports de rapporteurs établis par l'Italie et les Pays-Bas. La discussion a notamment porté sur la recherche de moyens de résoudre les problèmes mis en lumière et l'adoption de nouvelles mesures pour améliorer les travaux menés au niveau international dans le domaine des statistiques de la criminalité.

19. Au cours de la discussion, les participants:

- Se sont félicités des travaux de l'Équipe spéciale CEE/ONU/DC concernant les enquêtes sur la victimisation, et de la coordination entre la CEE, l'ONU/DC et Eurostat;
- Ont étudié la question de savoir s'il fallait considérer la criminalité comme un phénomène de société et intégrer les statistiques de la criminalité dans le cadre général des statistiques sociales;
- Ont reconnu que l'harmonisation au niveau international des enquêtes de victimisation pourrait être plus rapide que l'harmonisation des données des dossiers administratifs qui ne dépendent pas des statisticiens. Ces enquêtes présentent l'avantage de mesurer la criminalité non déclarée et reposent sur des cadres différents du système judiciaire. Elles portent également sur des actes de violence qui ne sont pas considérés comme tels par le système juridique (par exemple, la violence domestique). Par ailleurs, elles ne tiennent pas compte de certaines atteintes aux droits reconnues par le système juridique (par exemple, le crime organisé);
- Ont reconnu l'importance pour les politiques des données provenant des dossiers administratifs et qui ne peuvent être obtenues au moyen d'enquêtes (par exemple, les données sur les délinquants), de même que l'avantage qu'il y a à partager le fruit de l'expérience de diverses méthodes;
- Ont étudié la possibilité d'élaborer un cadre d'analyse commun permettant d'harmoniser les statistiques, même lorsqu'elles reposent sur des définitions différentes; et
- Ont souligné le fait que l'élaboration de normes dans certains domaines de la criminalité pourrait ne pas être du ressort des statisticiens (par exemple la définition de catégories pour la criminalité organisée).

20. La Conférence a prié l'Équipe spéciale CEE/ONU/DC sur les enquêtes de victimisation:

- De poursuivre ses travaux d'harmonisation des enquêtes de victimisation; et
- D'œuvrer à l'harmonisation de certaines statistiques fondées sur des dossiers administratifs et d'encourager la coopération et l'échange de pratiques en matière de cadres conceptuels, de définitions et de méthodes.

IV. RAPPORTS D'ACTIVITÉ, POUR INFORMATION

A. Rapports d'activité des équipes de spécialistes relevant de la Conférence

Documentation: ECE/CES/2006/4.

21. Les rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales, comités d'organisation) relevant de la Conférence ont été présentés pour information.

B. Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2005 et projets pour 2006

Documentation: ECE/CES/2006/38.

22. Un bref rapport sur les travaux entrepris par la Division de statistique de la CEE en 2005 et les plans pour 2006 a été présenté. Les principaux défis pour 2006 sont l'application des décisions en matière de réforme de la CEE, c'est-à-dire le renforcement des activités de coordination au niveau international, des travaux méthodologiques et de la coopération technique. La base de données statistiques différenciées en fonction du sexe et la base de données macroéconomiques de la CEE feront l'objet d'un examen externe, comme prévu dans les réformes.

C. Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son Bureau

Documentation: ECE/CES/2006/39.

23. L'attention de la Conférence a été appelée sur le document résumant les principales décisions du Bureau et de la Conférence qui ont conduit à entreprendre des activités encore en cours. Les mesures à prendre en rapport avec chaque décision y sont précisées. La note permet de repérer les retards éventuels et facilite la prise de décisions concernant les mesures futures. Elle améliore également la transparence des travaux de la Conférence et de son Bureau.

D. Édition 2006 de la base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée Présentation intégrée)

Documentation: ECE/CES/2006/40.

24. Le secrétariat de la CEE a présenté quelques informations au sujet de l'édition 2006 de la base de données sur les activités internationales en matière de statistique. Celle-ci comporte des informations sur les activités en cours de l'ensemble des principales organisations internationales actives de la région de la CEE et est disponible sur Internet (<http://unece.unog.ch/IntPres/default.asp>).

V. LIGNES DIRECTRICES ET PRINCIPES DE BASE POUR ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ ET L'ACCÈS AUX MICRODONNÉES

Documentation: ECE/CES/2006/6.

25. La Conférence a examiné les lignes directrices et les principes de base provisoires pour assurer la confidentialité et l'accès aux microdonnées, préparés par une équipe spéciale présidée par Dennis Trewin pour donner suite au Séminaire de la Conférence sur la confidentialité et les microdonnées tenu en 2003. Les pays et les organisations internationales ont formulé de nombreuses observations au sujet des divers projets successifs dont avait été saisie la Conférence à ses réunions plénières de 2004 et 2005. Le Bureau a approuvé les directives provisoires à sa réunion de février 2006.

26. Au cours du débat, les participants ont fait observer ce qui suit:
- Les pays et les organisations internationales doivent faire face à une demande croissante de microdonnées et il convient donc de se féliciter tout particulièrement de l'élaboration des lignes directrices;
 - Les lignes directrices présentent certaines méthodes originales d'accès aux microdonnées utiles pour les pays; et
 - Il importe de tenir compte des coûts que supposent les mesures destinées à permettre l'accès aux microdonnées en tant que produits statistiques, et des ressources nécessaires à cet effet.
27. Plusieurs pays ont fait part à la Conférence des nouvelles activités engagées afin d'améliorer l'accès aux microdonnées et ont présenté des exemples d'utilisation des lignes directrices (Brésil, Suisse). Eurostat a informé les participants de l'organisation prochaine d'un séminaire en collaboration avec l'Office for National Statistics du Royaume-Uni et la CEE afin de renforcer les lignes directrices et d'échanger des données d'expérience quant à leur application.
28. Les pays ont appuyé l'adoption des lignes directrices. Les dernières observations écrites reçues des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Suède seront prises en compte lors de la révision du texte provisoire. Les études de cas proposées par l'Australie, le Brésil et les Pays-Bas seront incorporées au document après examen par l'Équipe spéciale.
29. La Conférence a accueilli avec satisfaction les suggestions visant à constituer une Équipe spéciale en vue d'examiner les préoccupations relatives aux ensembles intégrés de données et envisager l'élaboration de principes communs.
30. L'ensemble des participants a félicité Dennis Trewin pour avoir mené à bien cet important travail et considéré que les lignes directrices constituaient un outil extrêmement précieux pour l'harmonisation des modalités d'accès aux microdonnées et l'amélioration des conditions d'accès à ces données. M^{me} Wallman a remercié Dennis Trewin, les membres de l'Équipe spéciale ainsi que les autres personnes ayant participé à cet excellent travail.

Décisions de la Conférence

31. La Conférence a adopté les lignes directrices sous réserve de l'incorporation des dernières observations reçues des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Suède. Le Bureau examinera le texte modifié des lignes directrices avant de les afficher sur le site Web de la CEE.

VI. SÉMINAIRE SUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS

32. Le séminaire a été organisé par le Groupe directeur de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations et présidé par M^{me} Karen Dunnell (Royaume-Uni).

Première partie: Fonction et utilisation des recensements

Documentation: ECE/CES/2006/20, 23 et 32; documents d'appui: ECE/CES/2006/SP/3, 7, 15, 16 et 18.

33. Cette première partie a été organisée par M. Jean-Michel Charpin (France) et animée par M. Hermann Habermann (Census Bureau des États-Unis). La discussion a été étayée par des communications sollicitées de l'Australie, du Kazakhstan et de la Norvège et des documents d'appui présentés par la Hongrie, le BIT, la CEE, la FAO et l'OCDE.

34. Elle a été consacrée au rôle joué par le recensement dans les systèmes nationaux de statistique, le but étant de préciser son caractère tout à fait particulier et important. L'analyse du rôle et de l'utilisation des recensements permet de mieux comprendre la façon dont ils sont susceptibles d'évoluer dans le temps et les possibilités de recours à d'autres sources et démarches quant au contenu, aux définitions et aux méthodes, pour mieux répondre à la demande de données de recensement.

35. Au cours du débat, les participants ont fait observer ce qui suit:

- Le rôle et les applications des recensements se transforment dans de nombreux pays afin de les adapter à l'évolution des sociétés, de répondre aux demandes nouvelles de la part des utilisateurs et des recensés, et d'accroître l'efficacité du recensement pour l'ensemble du système statistique. Dans bon nombre de pays, cette transformation se caractérise par l'introduction de méthodes de recensement novatrices;
- Pour répondre à la demande de données démographiques actualisées, un nombre croissant de pays adoptent des méthodes de recensement qui permettent de produire ce genre de données sur une base annuelle, telles que recensements s'appuyant sur l'exploitation de registres, recensements tournants ou dénombrements décennaux associés à des mises à jour annuelles reposant sur des enquêtes par sondage à large échantillon;
- L'objet essentiel du recensement de la population demeure le dénombrement exhaustif de la population lequel sert de point de repère pour les estimations démographiques qui, dans bon nombre de pays, sont actualisées tous les ans. Ces données sont notamment exploitées aux fins de l'allocation des fonds publics et de l'organisation des élections, ainsi qu'à d'autres fins officielles;
- Les autres objectifs que l'organisation de recensements tend à satisfaire sont la production de données concernant les petites zones géographiques et les petits groupes de population, ainsi que l'établissement d'une base de référence pour les enquêtes spécialisées;
- Dans certains pays, le recensement est considéré comme un événement national auquel les citoyens participent dans un effort commun pour fournir les données nécessaires en vue d'obtenir une image exacte de la société; et

- Dans les pays où la collecte de données pour le recensement s'effectue à partir de registres ou est étalée dans le temps, la diffusion des principaux résultats des recensements peut offrir l'occasion d'assurer une plus large publicité à ce dernier.

Deuxième partie: Conception et caractéristiques essentielles des recensements

Documentation: ECE/CES/2006/24, 27, 28 et 36; documents d'appui: ECE/CES/2006/SP/4, 5 et 10.

36. Cette deuxième partie a été organisée par M. Jay Keller (Census Bureau des États-Unis) et animée par M. Jean-Claude Milleron (France). La discussion a été étayée par des communications sollicitées de l'Albanie, des États-Unis, de la France et des Pays-Bas, ainsi que des documents d'appui présentés par l'Allemagne, la Finlande et la Lettonie.

37. Les participants ont examiné les nouvelles méthodes de recensement qui apparaissaient dans la région ainsi que les caractéristiques essentielles d'un recensement au regard de ces nouvelles méthodes. Les communications sollicitées présentaient les diverses approches utilisées par les pays de la région de la CEE: recensements selon la méthode traditionnelle, à partir de registres et en continu (recensements «tournants»). Au cours de la discussion, plusieurs questions ont été abordées, telles que: les différences entre les recensements et d'autres activités de collecte de données; le type de collecte pouvant être qualifié de «recensement»; les conditions nécessaires pour adopter les nouvelles méthodologies et abandonner progressivement les recensements traditionnels; ainsi que les avantages et les inconvénients des nouvelles méthodes et des méthodes traditionnelles.

38. Au cours du débat, les participants ont fait observer ce qui suit:

- Un nombre croissant de pays de la région tendent désormais à se servir des registres administratifs pour en extraire des données de recensement, ce qui présente divers avantages: par exemple, les données de recensement peuvent être produites plus fréquemment et il n'est pas nécessaire de recueillir des données auprès des répondants. Ce dernier aspect est important dans les pays où la participation de la population au recensement va déclinant ou lorsque le public se montre opposé au recensement. Les inconvénients de cette méthode tiennent à la différence entre les concepts statistiques et administratifs et au fait que les variables dérivées ne peuvent être calculées qu'à partir des données disponibles dans les registres;
- La méthode fondée sur l'exploitation des registres peut être une solution avantageuse en termes de coûts, notamment dans les pays où un système de registre est déjà en place. La constitution, à partir de différents registres administratifs, d'un registre statistique que l'on puisse utiliser pour différents domaines de la statistique peut s'avérer une solution efficace pour l'ensemble du service de statistique;
- Dans les pays où il n'existe pas encore de système de registre, la création d'un nouveau système exclusivement aux fins du recensement risque de s'avérer trop coûteuse ou inacceptable à l'heure actuelle du point de vue de la protection de la vie privée. Si des registres sont créés à d'autres fins que statistiques, leur exploitation dans le cadre des recensements peut se révéler rentable, notamment à long terme;

- Dans le cas des recensements s'appuyant sur des registres et des recensements tournants, les coûts sont également répartis dans le temps. D'une part, on peut de cette manière réduire les coûts en employant les mêmes méthodes et techniques. D'autre part, il peut s'avérer ainsi plus difficile d'obtenir un financement;
- En dehors des recensements fondés sur l'exploitation des registres, plusieurs autres méthodes de recensement novatrices ont fait leur apparition ces dernières années à titre de solution de substitution au recensement traditionnel. Ces méthodes sont généralement fondées sur l'utilisation de registres associée à des enquêtes par sondage, ou sur le recensement dit «tournant»;
- Un nombre important de pays continueront de procéder à des recensements traditionnels, pour plusieurs raisons. Par exemple, dans certains pays, l'attribution d'un numéro d'identification unique et l'appariement de données de divers fichiers administratifs sur la base d'un code d'identification personnel, même s'ils se limitent à la statistique officielle, ne sont pas bien acceptés par le public ou ne sont pas autorisés par la loi.

Troisième partie: Défis à relever dans la gestion et la réalisation des recensements

Documentation: ECE/CES/2006/26, 29, 33 et 35; documents d'appui: ECE/CES/2006/SP/2, 8, 9, 11, 12 et 17.

39. Cette troisième partie a été organisée par M. Peter Scrimgeour (Royaume-Uni) et animée par M^{me} Nancy McBeth (Nouvelle-Zélande). La discussion a été étayée par des communications sollicitées du Canada, de l'Espagne, du Royaume-Uni et de la Slovénie et des documents d'appui présentés par l'Azerbaïdjan, le Brésil, l'Espagne, la Pologne, la République de Corée et la Roumanie.

40. Les participants ont examiné le large éventail de défis que posaient les opérations de recensement. Par exemple, des problèmes pouvaient surgir concernant l'utilisation des données, la coordination et le financement du recensement, tout comme les détails pratiques de la saisie d'informations complètes et exactes. L'adoption de nouvelles techniques de recensement, par exemple le recours à l'Internet pour la saisie des données, l'utilisation d'appareils portatifs sur le terrain ou encore l'utilisation de listes d'adresses ou de registres administratifs, permet de relever une partie de ces défis. Il arrive aussi que les pays cherchent à externaliser une partie, voire la totalité, des activités de traitement des données ou d'autres composantes des recensements. Les participants ont également examiné les incidences du contrôle de la qualité et de la préservation du caractère confidentiel des données.

41. Au cours du débat, les participants ont fait observer ce qui suit:

- La mobilité accrue de la population constitue un obstacle supplémentaire à la réalisation des recensements de la population. La définition de la population et des différentes populations migrantes, y compris les immigrés clandestins, influe sur le dénombrement de la population et sur les estimations réalisées entre deux recensements. Une collaboration entre les pays pourrait aider à améliorer la saisie des données sur les migrations;

- La qualité est un facteur important du recensement quelles que soient les méthodes employées. L'évaluation de la couverture est l'un des aspects clefs. Dans le cas des recensements s'appuyant sur l'exploitation des registres, les méthodes de contrôle de la qualité doivent être redéfinies (par exemple, il peut ne pas être opportun de définir les erreurs de couverture en termes de non-réponse);
- L'application de la technologie peut aider à relever certains des défis qui se présentent dans le cadre de la nouvelle série de recensements. Le recours à l'Internet pour la collecte des données s'est révélé être un instrument valable dans certains pays pour améliorer la qualité, même si rien n'indique encore qu'il permet d'améliorer la couverture; et
- Les pays associent de plus en plus fréquemment le secteur privé à certaines opérations de recensement de la population. Cette formule offre dans certains cas des solutions plus économiques; néanmoins, l'éventail des tâches qui peuvent être externalisées et les incidences à long terme d'une externalisation par opposition à des solutions internes devraient être évalués avec soin.

Observations finales

42. En conclusion, M^{me} Karen Dunnell a récapitulé les principaux points mis en lumière au cours du débat:

- Un grand nombre de facteurs motivent l'organisation d'un recensement, mais son principal objet est d'assurer le dénombrement officiel de la population, ainsi que de mesurer la taille et la structure de la population. Ces données sont exploitées, entre autres, pour l'allocation des fonds publics, à des fins électorales et dans le cadre de la planification publique. Par conséquent, le recensement relève du patrimoine public et son intérêt dépasse le strict domaine de la statistique;
- Les données tirées des recensements constituent la base principale des estimations de la population. Dans ce contexte, on se heurte à des difficultés liées à la demande croissante de données actualisées plus fréquemment et de données se rapportant à des petites zones géographiques;
- Le recensement devrait être considéré comme une partie intégrante d'un système statistique et non pas comme un secteur d'activité distinct, notamment en raison de ses liens avec les registres administratifs et statistiques, d'autres enquêtes, et les bases de sondage pour les enquêtes. La qualité des registres administratifs, ainsi que leur couverture des éléments de données nécessaires, est un aspect dont il faut tenir compte. L'établissement d'un registre statistique fondé sur toutes les sources administratives disponibles et exploitables à différentes fins statistiques peut s'avérer utile;
- Il n'existe pas de démarche «idéale» en matière de recensement, le choix des méthodes dépendant de la situation propre à chaque pays;

- Eu égard aux différentes approches novatrices des recensements mises au point dans bon nombre de pays, les normes recommandées au niveau international devraient être axées à la fois sur les produits des recensements et sur les méthodes;
- Les migrations et la mobilité rendent difficile l'estimation de la population; il faudrait concevoir des méthodes pour rendre compte des migrations et de la mobilité lors des recensements et dans l'intervalle entre deux recensements;
- L'utilisation efficace de la technologie pour les recensements représente un processus d'apprentissage permanent; et
- Le succès d'un recensement est aussi fonction de l'image du service national de statistique, de l'intégrité dont il fait preuve et de la confiance qu'il inspire au public. Il faudrait informer ce dernier de l'engagement pris par le service de statistique en matière de protection de la confidentialité, de même que de l'importance du recensement pour une bonne gouvernance.

VII. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE POUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS DE 2010

Documentation: CES/AC.6/2005/2/Add.1/Rev.1.

43. Le débat sur cette question a été présidé par M^{me} Katherine Wallman, Présidente de la Conférence. M^{me} Rosemary Bender (Canada), Présidente du Groupe directeur pour les recensements sur la population et les habitations, a présenté le projet de recommandations de la Conférence concernant les recensements de la population et des habitations de 2010. Ces recommandations sont le fruit des travaux du Groupe directeur et d'un certain nombre d'équipes spéciales composées d'experts des services nationaux de statistique et d'organisations internationales.

44. Les participants ont pris acte des deux principaux objectifs des recommandations de la Conférence: orienter les États membres en les aidant à planifier et réaliser leur recensement de la population et des habitations, et améliorer la comparabilité des données en sélectionnant un ensemble de caractéristiques de base et en harmonisant les définitions et classifications. On a souligné qu'il restait beaucoup à faire pour mettre en œuvre les nouvelles recommandations.

45. Les participants se sont vivement félicités de l'excellent travail accompli par plus d'une centaine d'experts au sein des 11 équipes spéciales sous la conduite d'un Groupe directeur présidé par Statistique Canada, et ont remercié en particulier M^{me} Rosemary Bender pour le brio avec lequel elle avait mené cette entreprise. Par ailleurs, les participants ont rendu hommage au secrétariat de la CEE et à Eurostat pour leurs efforts de coordination de ces travaux.

Décision de la Conférence

46. La réunion plénière a adopté les recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2010.

VIII. SÉMINAIRE SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LA FORMATION

47. Le séminaire a été organisé par la République tchèque et présidé par M. Jan Fischer (République tchèque).

Première partie: Les ressources humaines, principale composante de l'office moderne de statistique; formation professionnelle des salariés

Documentation: ECE/CES/2006/14, 16, 17, 18, 21, 22 et 30; document d'appui ECE/CES/2006/SP/14.

48. Cette partie du séminaire a été organisée par M. Ivan Fellegi (Canada). M. Jan Plovsing (Danemark), M. Luigi Biggeri (Italie) et M^{me} Irena Krizman (Slovénie) ont fait fonction d'animateurs. Les débats étaient étayés par des communications sollicitées de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Espagne, de la Finlande, de la Suède et de l'Ukraine, et par un document d'appui du Japon.

49. Les participants à la réunion plénière ont examiné des questions touchant à la gestion et à la mise en valeur des ressources humaines, ainsi qu'à l'intégration des activités relatives aux ressources humaines dans le développement global des organismes statistiques. Différentes stratégies de mise en valeur des ressources humaines dans les services nationaux de statistique ont été envisagées, s'agissant des compétences liées à des emplois particuliers ou de compétences générales, et de l'apprentissage formel ou de l'apprentissage informel. La Conférence a également débattu de questions relatives au développement d'une culture de l'apprentissage, aux compétences humaines et organisationnelles et à l'évaluation des activités touchant aux ressources humaines. L'examen de cette question a été subdivisé en trois composantes, portant respectivement sur les modalités de sélection des salariés, sur les moyens à mettre en œuvre afin de les conserver et de leur permettre de se perfectionner, et sur la formation professionnelle.

50. Au cours du débat, les participants ont fait observer ce qui suit:

- Les ressources humaines sont le facteur de production le plus important dans les services nationaux de statistique; il est donc d'une importance cruciale d'investir dans ce domaine. Par conséquent, la mise en valeur des ressources humaines devrait constituer la priorité essentielle des gestionnaires des services de statistique, et il faudrait appeler l'attention du personnel sur ce point;
- Il importe d'intégrer les activités relatives aux ressources humaines dans le plan directeur et la planification stratégique des services de statistique. Le personnel devrait être associé au débat par souci de transparence et pour faire en sorte qu'il y adhère;
- Afin de recruter les meilleurs candidats, la politique en matière de ressources humaines doit prendre en considération le changement de contexte. Les instituts de statistique se trouvent en situation de concurrence avec d'autres institutions publiques et privées lorsqu'il s'agit d'attirer du personnel compétent en nombre limité;

- La gestion des carrières peut s'effectuer de différentes manières, notamment par la mise en commun des ressources humaines, les profils de carrière individualisés, un marché du travail interne, etc.;
- Il faut mettre en lumière les capacités et compétences requises tant au niveau des individus que de l'organisme de manière à définir les besoins en formation;
- La mise en valeur des ressources humaines comprend la formation aussi bien formelle qu'informelle; c'est principalement au cours de l'exécution de ces tâches quotidiennes que le personnel perfectionne ses compétences;
- La mise en valeur des ressources humaines devrait tendre à accroître la souplesse et l'adaptabilité tout en assurant l'acquisition de compétences spécialisées. Il convient de combiner les compétences et d'assurer l'équilibre entre les généralistes et les experts possédant des compétences très pointues;
- La mise en place d'une structure d'apprentissage et la promotion d'une culture de l'apprentissage sont indispensables à la gestion des ressources humaines, et peuvent également contribuer à attirer des employés potentiels;
- Il importe d'évaluer l'effet des activités sur les ressources humaines, par exemple en mesurant les résultats et en recueillant les réactions à ce sujet (par exemple en observant le niveau du moral du personnel);
- Il arrive que certains services nationaux de statistique n'aient pas légalement la possibilité d'élaborer une politique des ressources humaines tenant compte des besoins de la statistique officielle;
- Les pays en transition doivent faire face à des besoins accrus de formation en raison de l'évolution rapide de leur société et de leur économie, ainsi que de la nécessité de réorganiser le secteur de la statistique. Il est envisagé de créer un centre de formation à l'intention des statisticiens du sud du Caucase;
- Il convient de s'entendre sur une liste de compétences essentielles minimales que doivent posséder les statisticiens; et
- Il serait utile de promouvoir la coopération internationale pour procéder à un échange de données d'expérience de la gestion des ressources humaines dans le secteur de la statistique officielle.

51. Pour conclure la première partie du séminaire, M. Ivan Fellegi a récapitulé les principaux points mis en lumière dans ce cadre:

- Il est essentiel pour l'ensemble du service d'investir dans les ressources humaines, et cet investissement ne peut pas reposer uniquement sur des considérations coûts-avantages. Il faut constamment se demander si on peut se permettre *de ne pas* investir dans les ressources humaines;

- Il est indispensable d'intégrer la gestion des ressources humaines dans le plan directeur de l'organisme de statistique;
- C'est aux gestionnaires des services de statistique qu'incombe directement la responsabilité des ressources humaines. Leurs activités devraient être appuyées par les services des ressources humaines. Il convient de mettre en place des instruments qui permettent aux chefs de département de devenir *directement* responsables de la gestion et de l'amélioration des compétences des ressources humaines;
- Les programmes statistiques doivent s'adapter à l'évolution des sociétés. Par conséquent, la souplesse et l'adaptabilité des ressources humaines au sein des services de statistique officielle devraient être des maîtres mots. Il en résulte que la plupart des statisticiens doivent être des généralistes (gestionnaires d'enquêtes et processus statistiques), mais qu'une proportion plus restreinte mais néanmoins importante devrait être spécialisée;
- Lorsqu'ils recrutent des nouveaux effectifs, les services nationaux de statistique devraient toujours s'efforcer de sélectionner les meilleurs professionnels et leur offrir la possibilité de perfectionner leurs compétences;
- Il est tout aussi important de conserver le personnel que de le recruter. Il existe de nombreux moyens d'encourager les salariés à demeurer au service d'un organisme de statistique, notamment en faisant en sorte qu'ils disposent de possibilités de formation, qu'ils soient satisfaits de leur travail, que leur milieu de travail soit agréable, qu'un bon équilibre soit assuré entre leur travail et leur vie personnelle, qu'ils fassent partie d'une structure d'apprentissage, etc.;
- Les services nationaux de statistique devraient s'attacher à créer une culture d'apprentissage permanent, fondée sur les différents modes de formation, l'orientation professionnelle, la mobilité et le roulement des effectifs;
- Le travail d'équipe devrait jouer un rôle essentiel, tant au sein du service de statistique qu'à l'extérieur. Toutes les activités de formation et de perfectionnement devraient mettre l'accent sur le travail d'équipe;
- La mesure des résultats en matière de gestion des ressources humaines est importante, notamment l'analyse comparative, l'évaluation et l'introduction des ajustements qui s'imposent; et
- C'est au directeur du service de statistique qu'incombe la tâche de conduire la gestion des ressources humaines. Un soutien cohérent et sans relâche doit être accordé aux politiques et pratiques dans le domaine des ressources humaines.

Deuxième partie: Rôle que doit jouer le service de statistique dans l'éducation du public et la préparation des futurs producteurs et utilisateurs de statistiques

Documentation: ECE/CES/2006/15, 19 et 25; documents d'appui: ECE/CES/2006/SP/1 et 13.

52. Cette partie du séminaire a été organisée par M^{me} Heli Jeskanen-Sundström (Finlande) et animée par M. Dennis Trewin (Australie). Les débats ont été étayés par des communications sollicitées de l'Estonie, des États-Unis et d'Eurostat, ainsi que par des documents d'appui de la Finlande et de la Pologne.

53. Les participants ont examiné la question de l'instruction et de la formation des fournisseurs et des utilisateurs actuels et futurs de données statistiques, en mettant particulièrement l'accent sur les besoins des différents groupes d'utilisateurs et l'utilité probable des données. Ils ont également débattu des nouveaux modes de formation, tels que l'apprentissage en ligne et les écoles sur le Web, ainsi que de la communication visuelle des données.

54. Au cours du débat, les participants ont fait valoir ce qui suit:

- Il importe de fournir des ressources en matière d'éducation statistique pour former les utilisateurs futurs des statistiques; la collaboration avec les enseignants et les ministères de l'éducation visant à aligner les moyens d'information statistique fournis sur les programmes d'enseignement, peut constituer un outil efficace pour cibler les écoles;
- Les matériels didactiques devraient être conçus en fonction de groupes d'utilisateurs particuliers. On peut se servir d'accroches et d'éléments normatifs ou encore créer un coin «didactique» au sein d'un site Web;
- La collaboration avec les utilisateurs au niveau universitaire peut aider les services de statistique à recueillir des critiques constructives; l'utilisation par des étudiants des données produites par les services de statistique est aussi un bon instrument de promotion;
- Les bibliothèques peuvent également aider à atteindre les utilisateurs potentiels;
- En associant les médias aux efforts de vulgarisation, on peut atteindre un large public et améliorer la visibilité des services de statistique. La clef du succès consiste à fournir aux médias des éléments d'information présentés sous une forme conviviale; et
- Il est possible d'intensifier la coopération internationale pour mettre en commun des outils didactiques statistiques et de mettre en place conjointement des environnements d'apprentissage.

Troisième partie: Formation en statistique au niveau international afin d'améliorer la qualité des statistiques et des activités de formation

Documentation: ECE/CES/2006/31 et 34; document d'appui: ECE/CES/2006/SP/6.

55. Cette partie a été organisée par Eurostat et présidée par M^{me} Marie Bohatá. M. Richard Laux (Royaume-Uni) a fait office d'animateur. Pour leur débat, les participants se sont fondés sur des communications sollicitées du FMI et d'Eurostat, et sur un document d'appui du Japon.

56. Les participants ont examiné la question de l'importance de la formation statistique à l'échelon international et le rôle des organisations internationales dans cette formation. Ils ont jugé important d'améliorer la coordination dans les domaines de la formation et de l'assistance technique aux pays afin d'éviter les chevauchements d'effort. Ils ont également insisté sur l'importance d'échanges d'informations au niveau international sur les meilleures pratiques et sur le transfert de connaissances et de données d'expérience dans le domaine de la formation statistique. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) a informé la réunion plénière au sujet des activités de formation statistique organisées à l'intention des statisticiens publics de pays en développement de l'Asie et du Pacifique.

57. Au cours du débat, les participants ont fait observer ce qui suit:

- La formation est un investissement essentiel. Par conséquent, les membres de la communauté statistique pourraient collaborer en vue d'insister, arguments à l'appui, pour que des ressources suffisantes soient allouées à la formation;
- Les organismes doivent exploiter davantage le potentiel offert par Internet en matière de formation;
- Il faudrait améliorer la coordination des activités internationales de formation, par exemple en mettant en commun et en traduisant des documents didactiques et en organisant l'instruction de formateurs;
- Il a été proposé de mettre en place un réseau de formateurs en statistique et de définir un ensemble de compétences fondamentales pour les statisticiens employés dans les services de statistique officielle;
- Il faudrait relier les projets d'assistance technique et la formation; et
- Il importe d'établir un cadre commun de la qualité et d'élaborer des normes de qualité pour la formation internationale.

Conclusions du séminaire sur les ressources humaines et la formation

58. En conclusion, M. Jan Fischer a récapitulé les principaux points mis en lumière:

- L'importance d'un milieu de travail satisfaisant pour attirer des ressources humaines hautement qualifiées;

- La nécessité de trouver le juste équilibre entre les différents modes de formation, notamment la formation formelle et informelle, la formation générale et spécialisée, l'apprentissage en ligne, etc.;
- L'importance de promouvoir le rôle des universités et des médias en tant que partenaires et non pas comme concurrents; et
- La nécessité d'un partenariat avec les organisations internationales et les programmes internationaux de formation.

Décision de la Conférence

- La CEE publiera les actes du séminaire sous la forme de «meilleures pratiques»;
- Il faut poursuivre l'échange de données d'expérience dans le domaine des ressources humaines et de la formation; M. Jan Fischer, Président du séminaire, formulera des propositions en ce qui concerne les travaux de suivi que le Bureau de la Conférence pourrait envisager d'entreprendre en octobre 2006.

IX. CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE

59. Se fondant sur les résultats de l'enquête électronique menée par le secrétariat de la CEE en mai 2006 et sur les recommandations du Bureau, la Conférence a sélectionné les thèmes suivants pour ses deux séminaires de 2007:

- **Pour le séminaire sur les aspects fondamentaux des systèmes statistiques:**

Moyens d'accroître la productivité d'un service de statistique et de mettre en œuvre les programmes statistiques avec efficacité et au meilleur coût

On pourrait envisager d'associer ce thème avec celui de la statistique officielle/non officielle. L'organisateur du séminaire sera désigné par le Bureau de la Conférence. La Finlande, Israël, le Kazakhstan, les Pays-Bas et le Royaume-Uni soumettraient des communications pour ce séminaire.

- **Pour le séminaire sur des questions nouvelles:**

Mesure du capital: aller au-delà des mesures traditionnelles

Organisateur du séminaire: Pays-Bas

Thèmes subsidiaires:

1. Déterminants de la politique en la matière;
2. Limites du capital dans la version révisée du Système de comptabilité nationale de 1993 (organisateur éventuel: FMI);

3. Mesure du capital humain (organisateur éventuel: Australie);
4. Mesure du capital social (organisateurs éventuels: Royaume-Uni, Finlande);

L'Allemagne, la Finlande, le Kazakhstan, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et Eurostat soumettraient des communications pour ce séminaire.

X. QUESTIONS DIVERSES

60. La prochaine réunion plénière de la Conférence se tiendra à Genève, durant la semaine du 11 au 15 juin 2007.
